

Réf: Dossier N° : 54136

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « NATURAL SENSE EVENT » en abrégé «NSE »

**Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE Sicogi-Ilot E Villa 990, 22
ème Arrondissement, 18 BP 636 ABJ 18**

Aux termes de la DRC et des Statuts SSP en date du 05 Sept 2018 2018 , et enregistrés au CEPICI le 12 Sept 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « NATURAL SENSE EVENT » en abrégé «NSE ».

Objet: décoration: aménagement residence privée, bureaux, decoration d'evenements.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en nature, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE Sicogi-Ilot E Villa 990, 22 ème Arrondissement, 18 BP 636 ABJ 18

GERANT: Monsieur BILE MOTCHIAN CHARLAYNE LAURETTE EPSE ZEIN.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-24021 du 12/09/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°21224 du 12/09/2018

Pour Avis

Le CEPICI

